ROUBAIX

BUREAUX : 12, Rue du Curé. Tél. 9-51.

Une statistique intéressante

Nous donnons, ci-dessous, répartie par professions, la situation numérique des hommes ayant contracté mariage au cours des années 1913 et 1923.

Cette statistique est suggestive. On se marie évidemment quand on veut, mais comme, quoi qu'on en dise, le sentiment de responsabilité et le développement de l'esprit de prévoyance sont grands, on se marie, surtout quand on peut : c'est-à-dire quand la situation le permet. Voilà deux périodes : 1913, précédant la guerre, 1923 la suivant, dans une situation relativement stabilisée. La comparaison des chiffres permettra à chacun de tirer des conclusions, dont la plus frappante et que nous tirons, nous tout de suite, c'est que l'homme après la guerre a désiré fonder un foyer immédiatement.

Une autre constatation : les mariages après 25 ans, sont plus nombreux qu'avant l'âge de 25 ans.

MARIAGES CELEBRES EN 1913 ET 1923

Répartition par profession des hommes (ouvriers)

Professions	Moins de 25 ans 1913	Moins de 25 ans 1923	Plus de 25 ans 1913	Plus de 25 ans 1923
Alimentation :	23	27	25	29
Imprimerie :	5	5	10	10
Eclairage gaziers	2	1	1	2
» Electriciens :	2	8	7	10
Employés toutes catég. :	55	118	111	162
Fonctionnaires :	10	13	27	26
Ouvriers non qualifiés :	30	86	45	49
Sans progession :	24	4	21	11
Patrons, commerçants :	5	35	32	74
Transports :				
Chauffeurs d'auto :	2	5	7	8
Charretiers :	26	17	14	18
Tramways :	3	1	1	2
Bâtiment :				
Carreleurs :	2	2	3	»
Charpentiers :	1	2	1	2
Charpentier en fer :	»	1	»	2
Couvreurs :	2	10	»	2
Maçons :	8	6	»	2
Marbriers :	»	2	»	2
Peintres :	8	19	9	10
Plafonneurs :	1	1	2	4
Plombiers-zingueurs :	3	9	5	5
Poêliers :	»	4	4	7
Serruriers :	3	2	7	»
Tailleurs de pierre :	»	2	»	3
Tapissiers :	3	5	3	3
Terrassiers :	»	2	1	»
Bois :				
Carrossiers :	1	1	3	»
Ebénistes :	7	11	4	8
Layetiers :	3	2	1	2
Menuisiers :	8	23	12	15
Scieurs :	»	2	1	2
Tourneurs en bois :	»	2	»	»
Métallurgie :				
Chaudronniers :	6	9	4	7
Fondeurs :	1	1	3	1
Mécaniciens :	38	78	42	65
Maréchaux :	4	»	1	3
Modeleurs (fonderie) :	»	1	»	1
Mouleurs :	11	15	9	16
Peigneurs :	5	2	1	»
Textile :				
Apprêteurs :	29	21	41	22
Bonnetiers :	3	2	5	3
Chauffeurs d'usine :	3	7	8	6
Contre-maîtres :	1	3	2	8
Débourreurs :	2	3	4	5
Encolleurs :	»	»	3	1
Fileurs :	»	2	8	5
Lamiers :	»	»	1	1
Liseurs de dessins :	1	»	1	1
Magasiniers :	8	11	18	19
Ourdisseurs :	1	»	2	3
Peigneurs :	7	8	15	10
Rattacheurs :	29	18	21	16
Rentreurs :	7	1	5	6
Soigneurs :	»	2	2	»
Teinturiers :	13	12	19	6
Tisserands :	27	14	41	39
Trieurs :	11	8	12	16

BOCK MEYERBEER PRÉFÉRÉ DES GOURMETS

Une intervention des " Amis de Roubaix "

POUR LA CREATION D'UNE PISTE CYCLABLE

L'Administration municipale a reçu une note qui contient le passage suivant :

« Malgré le développement, constamment progressif, éminemment souhaitable, à tous égards, de la circulation automobile, un fait connexe demeure tout aussi évident : la progression ininterrompue du nombre des fervents de la « Petite Reine ! ».

Et, à cet égard, Roubaix-Ville, avec ses 26.000 sociétaires inscrits sur les contrôles du « Nord Touriste », constitue un record unique en France et donne à notre assertion, une confirmation typique.

Or, fait inconcevable, cette masse compacte de citoyens, électeurs pour le plupart, organisée techniquement pour défendre ses droits, obtient avec une peine infinie, des Pouvoirs publics, et pour ses revendications les plus légitimes, les satisfactions que réclame le simple bon sens.

Un exemple pour confirmer la règle :

Au cours d'une entrevue, à l'Hôtel de Ville, des comités des « Amis de Roubaix » et du « Nord-Touriste », avec les dirigeants de nos travaux urbains, il y a deux mois, une pétition, signée de milliers de noms, fut remise, au nom des deux groupements à M. l'adjoint aux Travaux publics. La demande visait la création au boulevard de Paris, d'une piste cyclable spéciale, établie sur le terre plein de gauche, allant vers le Parc.

Cette partie de contr'allée, sur les trois mètres de largeur réclamés, est fort peu utilisée par les piétons. Une délégation du Comité des routes du N.-T. a pris la peine d'établir, à diverses reprises, un pointage sur ces points : elle a acquis la preuve que le pourcentage de ces derniers, est infinitésimal, par rapport au nombre des vélocemen, encourant incessamment sur la chaussée, des risques d'embouteillage, du fait des autos en vitesse.

Jusqu'ici, la pétition, si justifiée qui précède, est demeurée lettre morte et c'est maintenant la Presse locale qui reprend pour son compte et avec un nouveau poids, les arguments de nos Comités. »

A la réception de cette note, au ton un peu nerveux envers l'Administration municipale, nous avons tenu à avoir quelques explications. M. l'adjoint aux Travaux publics de la ville de Roubaix, nous a très aimablement renseignés.

La question soulevée par les « Amis de Roubaix », nous a dit M. Watremez n'est pas nouvelle. L'Administration municipale, à plusieurs reprises, a étudié le moyen de lui donner satisfaction. Elle a dû, immédiatement rejeter l'idée d'une piste cyclable sur la plus belle promenade de Roubaix, accédant à ce coin délicieux qu'est le Parc Barbieux, et où gens paisibles, vieillards et bébés, se rendent journellement.

Mais elle a fait toutes réparations utiles permettant aux cyclistes et aux autos, sur cette large artère, de circuler dans les meilleures conditions possibles. Certes les cyclistes sont infiniments intéressants. Ils appartiennent à cette classe de travailleurs à laquelle, plus que par des paroles, nous avons manifesté notre attachement ; mais les piétons sont, eux aussi, très intéressants et l'on ne saurait compromettre, par des créations dont l'utilité n'est pas démontrée, leur sécurité de plus en plus précaire.

Enfin, l'on ne saurait dégrader une promenade admirable, qui fait justement l'orgueil des Roubaisiens, en l'enlaidissant d'une piste cyclable qui serait, à certaines heures, un ruban particulièrement dangereux.

Nous déplorons les accidents qui se produisent, et nous avons pris des arrêtés qui, s'ils étaient respectés, réduiraient ces accidents au minimum. Que chacun s'impose le respect des vitesses prescrites, qu'il éclaire à l'heure, qu'il tienne sa droite, qu'il actionne son appareil avertisseur : Voilà la meilleure « piste » pour éviter d'écraser et d'être écrasé.

EN JOIE !

M. Ajevoine Henri, dont 56 années n'ont pas tari la bonne humeur, exerce la profession de tanneur et de célibataire ! Et cet homme, qui habite la rue Jeanne-d'Arc, 10, à Lys-lez-Lannoy, n'ayant pas de soucis du côté de son ménage, mène une vie heureuse. Avant-hier, même, sa joie était si grande,

RHUM St-JAMES

Grand Cru

DANS DU THÉ
DANS DU LAIT
EN GROG
EN PUNCH

Est de temps immémorial le remède classique

contre :

LA GRIPPE
LES RHUMES
les BRONCHITES
ET LES
REFROIDISSEMENTS

Au premier frisson, au moindre froid, prendre un petit verre de Rhum St-James.

IL RÉCHAUFFE
STIMULE, RÉCONFORTE
et, grâce à son extrême pureté,
N'IRRITE PAS

Cette extrême pureté et son extrême finesse sont les caractéristiques de sa qualité.

Issu de grands crus, distillé des plus purs sirops de vesou de St-James, sans un atôme de mélasse qui est la base des rhums de commerce, vieilli sous le ciel tropical, le Rhum St-James se distingue des autres rhums par son moelleux, sa douceur naturelle et la délicatesse de son arôme.

Place Sainte-Elisabeth, qu'il chantait des airs gais que beaucoup d'hommes mariés n'osent même plus murmurer. Il était donc 10 h. 30 du soir. Il glaçait. Une lune moqueuse brillait dans le ciel ouaté de brume. Et M. Alavoine faisait à cette vieille amie des poètes, de Cyrano et des ivrognes, une aubade sentimentale et expressive.

Mais hélas ! rien ne dure dans le bonheur! Voilà que des agents passèrent. Ils ne comprirent pas toute la poésie de l'homme, des circonstances, du lieu. Ils s'aperçurent que M. Alavoine était ivre. Et prosaïquement, pour mettre un terme à son excitation, ils le conduisirent au dépôt de sûreté.

Procès verbal pour ivresse fut rédigé contre ce joyeux compagnon !

MALADE DANS LA RUE

M. Emile Mahieu, âgé de 35 ans, habitant rue de l'Alma, 219 bis, passant avenue Julien Lagache, se sentit pris d'un malaise subit, et s'affaissa sur le sol. Transporté immédiatement à l'hôpital de la Fraternité, il y reçut les soins nécessités par son état. Il aurait été atteint d'une syncope cardiaque. Il est en traitement à l'établissement hospitalier.

ON VEILLE SUR L'ALGERIEN MEURTRIER

Le sujet algérien Ladjali Amara qui, le 2 janvier, après avoir blessé Mme Petit, se tira une balle dans l'abdomen, va aussi bien que possible, à l'hopital de la Fraternité où il est en traitement.

Pour qu'il ne puisse se soustraire éventuellement, à l'action en justice qui est ouverte contre lui, un agent de police est chargé d'exercer, à son chevet, une surveillance constante.

Quant à Mme Petit son état s'améliore tous les jours.

DEBITANT EN DEFAUT

M. Vandervaeent François, 37 ans, cabaretier, Boulevard de Cambrai, 72, a une pendule qui retarde, sans doute, car l'heure était venue, depuis quelque temps déjà de fermer les estaminets, que le sien était encore ouvert.

Des agents vinrent à passer et procès-verbal fut rédigé contre le délinquant.

La santé est la vraie richesse !

Ménagez votre santé ! C'est ce que la municipalité de Lille, soucieuse de celle de ses administrés, a su mettre en pratique en décrétant que les fritures de la **SEMAINE DU POISSON** seraient faites à l'**HUILE DE TABLE DES CHARTREUX.** 10.252.

LA FREQUENTATION SCOLAIRE

La Commission scolaire s'est réunie à la Mairie le dimanche 11 janvier, à 9 h. 30 du matin, pour entendre les explications des pères de famille convoqués au sujet du peu d'assiduité en classe de leurs enfants.

Ceux qui ne se sont pas présentés seront convoqués de nouveau le dimanche 18 courant.

Dans ses audiences des 4 et 18 décembre écoulé, le Tribunal de simple police de Roubaix a condamné le nommé Deman Jules, demeurant rue de la Conférence, cour Deboosère, 6, à 15 francs d'amende, et le nommé Delcroix Emile, 113, rue des Anges, à 11 francs d'amende, pour non fréquentation scolaire de leurs enfants.

POUR PROTEGER LA SANTE PUBLIQUE

Tous les hygiénistes s'accordent à reconnaître la nocivité des poussières, où le bacille de Koch élit domicile pour s'introduire sournoisement dans l'appareil respiratoire. Aussi, fait-on, dans certaines cités, une lutte sans merci à ceux qui, par ignorance, risquent de propager la tuberculose, qui n'a pas besoin de ces auxiliaires.

Et c'est ainsi que, très justement, procès-verbal fut rédigé contre Mme Vintaer Maria 49 ans, servante chez M. Benoist Isidore, Boulevard de la République, 23 qui secouant un tapis, répandait des poussières sur la voie publique.

MOPS SCHIEDAM Vieille Marque 10470

LA DECLARATION DES SALAIRES ET IMPOTS SUR LE REVENU

La Fédération des Syndicats commerciaux détaillants informe les commerçants qu'une erreur s'est glissée dans la note parue avant-hier ; c'est à partir de 6.000 francs et non pas de 5.000 qu'il faut déclarer avant le 31 janvier les salaires payés par les commerçants à leurs employés.

A L'HIPPODROME-THEATRE

Dimanche 18 Janvier, en matinée et soirée deux représentations de gala avec Albert Lambert, sociétaire de la Comédie-Française « Hernani », drame en cinq actes de Victor Hugo.

Mardi 20 Janvier : « Carmen », opéra de Bizet, poème de Meilhac et Halévy.

Mlle Béatrice Andriani, de la Gaieté Lyrique, tiendra le rôle très difficile de Carmen.

Cet opéra délicieux où la musique de Bizet a jeté tout le coloris et toute l'âme espagnole, ne souffre pas d'interprétation défectueuse. Carmen a été « située » dans son caprice pervers, sa provocante agression amoureuse, sa nonchalance affectée, et sa volonté tragique, par des artistes de premier plan, qui en ont fait un type. Nous pensons que Mlle Béatrice Andriani nous montrera une « Carmen » vraie... une enjoleuse qui fait tourner la tête à Don José

l'habileté de la cuisinière
veut être secondée par des produits de premier choix... Et voilà pourquoi vous employez dans vos fritures, vos mayonnaises, vos vinaigrettes, la bonne huile de table fine et légère, celle dont la qualité vous est garantie par la marque
HUILE DES BÉNÉDICTINS

et à Escamilla et dont la séduction fatale conduit au drame des arènes.

VIS ET CONVOCATIONS

GRANDE HARMONIE. — Vendredi 16 janvier à 20 heures 15 précises, répétition générale.

AMICALE DU COQ FRANÇAIS. — Réunion générale à l'Ecole, vendredi soir, 16 janvier à 7 heures 30, très précises.

Ordre du jour très important.

Des cartes pour le concert du 25 courant seront remises aux amicalistes.

AMICALE DES ARTS. — Réunion de la Commission de tir aujourd'hui à 20 heures au siège, 108, rue des Arts. Organisation du service pour la dernière séance de concours à longue portée qui aura lieu dimanche prochain.

Ce matin à 9 heures rue des Arts, tir pour les scolaires sous la surveillance de leur instructeur habituel.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES. — Louise Lepoutre, rue du Grand Chemin, 96 bis. — Lucien Andrieu, rue Marie-Buisine, 68 bis. — Marcelle Dupont, rue de l'Timmelet, 208. — David Leorini, rue Alf. de Musset, 24. — Roger Jacquemont, Grande-rue, 263.

PUBLICATIONS. — Léon Bouchez, zingueur, rue de Mouveaux, 78 et Jeanne Luc, sp. rue d'Anzin, 76. — Arthur Roussel, cordonnier à Mouvaux et Gabrielle Dussautier, mercière rue Turgot, 178. — Jean Hannote, rattacheur, rue de Tourcoing 79 et Marguerite Masselus, tisserande à Roubaix. — Albert Lefèvre, teinturier à Lys et Albine Gras, bambrocheuse rue Saint-Amand, 18. — Marcel Caulier, charcutier à Roubaix et Marie Tillie, sp. à Dunkerque. — Julien Robert, peintre rue des Récollets cour Dhont, 4, et Anna Catteeuw, ménagère à Croix. — René Blaevoet, employé, rue du Chemin-Neuf 2 et Emilienne Wellemane, employée à Marcq-en-Baroeul.

DECES. — Amédée Derasse, 71 ans, rue de Lauwevaert, 23. — Arthur Pardoen, 33 ans, d'Halluin. — Elise Devin, 79 ans, rue Vaucanson, 67. — Agnès Senee, 9 mois, rue de Croix 41, cour Castel Plétin, 1. — Maurice Desbonnez 3 jours, rue des Longues-Haies, 96.

Voir en dernière page comment on mangeait le macaroni autrefois et comment on le mange aujourd'hui.

WATTRELOS

LES CONTRAVENTIONS. — Contraventions à Lacroix Gustave, demeurant à Tourcoing, pour défaut d'éclairage de matériaux sur la voie publique ; à Varin Georges, demeurant à Roubaix, pour défaut de lanterne à son vélo ; à Baert Marcel, demeurant rue de l'Industrie, 116, pour ivresse.

LA VACCINATION EST OBLIGATOIRE. — Pour ne pas avoir présenté dans les délais réglementaires le certificat de vaccine qui leur avait été réclamé à diverses reprises, le service de police a verbalisé contre les personnes suivantes : Folens Jules, Impasse de la Lumière, 20 ; Gaeremynck Ernest, boulevard des Couteaux, 46 ; Maes Oscar, rue du Sapin Vert, 17 ; Duquesnoy Marie, rue Saint-Vincent de Paul ; Glorieux Henri, Impasse Byttebière, 9 ; Vanlaere Emile, cité Prouvost, 18 ; Van Wambeke Frédéric, rue de Roubaix 87 ; Langeraert Rachel, rue Ma Campagne, 8 ; Tison Alice, rue Faidherbe ; Wastiaux Léonie, rue Houzet, 2.

UNION CHORALE. — Aujourd'hui jeudi 15 janvier à 19 heures 30, répétition générale.

CLUB GYNOPHILE WATTRELOSIEN. — Aujourd'hui jeudi 15 janvier à 19 heures, réunion de la Commission. Le nouveau secrétaire. Objet : démonstration privée du 23 courant ; état financier du Club.

ETAT CIVIL. — **Naissance** : Henriette Malfrère, rue des Dames, 7.

Publications : Emile Hennion, mouleur en fonte, rue de la Martinoire, 338 et Rachel Philipperon, piquetère, rue Jules Guesde 14 à Roubaix. — Robert De Badrihaye, trieur de laines rue du Dragon 228 à Mouscron et Valentine Mortier, rattacheuse, Carrière Delva, 11. — Maurice Chug, rue de Lille, 86 à Tourcoing et Laure Dupont, sans profession rue de la Bailleric, 171.

WASQUEHAL

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Occupé comme manœuvre à la raffinerie de pétrole Achille Dubosch, 28 ans, 115, Boulevard Emile Zola, à Croix, a fait une chute sur des cylindres en portant une caisse et s'est fait une contusion profonde du poignet droit nécessitant un repos de 12 jours. Docteur Swynghedauw.

ACTE DE PROBITE. — M. Dumont de Boulogne, a trouvé près du pavé de Lille, une bague de dame. On peut la réclamer chez M. Victor Duhem, rue Sadi-Carnot, à Wasquehal.

REVISION DES LISTES ELECTORALES. — Le 1er tableau d'addition et de radiations des électeurs est à la disposition des intéressés à la Mairie 3e guichet.

Il est rappelé que les inscriptions et les radiations sont reçues jusqu'au 4 février à minuit dernier délai. Pour les inscriptions se munir du certificat de radiation du dernier domicile électoral.

Les électeurs ayant changé d'adresse, ainsi que ceux qui n'ont pas reçu leur carte à domicile lors des élections de mai dernier sont invités à faire connaître leur nouvelle adresse en vue d'éviter des radiations d'office.

DECLARATIONS DES SALAIRES, BENEFICES, REVENUS, ETC... — Des formules de déclarations de salaire, bénéfices commerciaux, revenus, etc..., sont à la disposition des intéressés à la Mairie 2 guichet, ainsi que des feuilles de dégrèvements pour charges de famille.

Il est rappelé que les déclarations dûment remplies doivent parvenir à M. Macquet, contrôleur des contributions directes pour le 31 janvier dernier délai.

ETAT-CIVIL. — **Naissance.** — Abel Réady, rue Delerue, Cité de Saint-Gobain, 22.

LANNOY

LISTE ELECTORALE. — M. Louis Seys, est désigné comme délégué de l'Administration pour la révision des listes électorales politiques.

LYS

ETAT-CIVIL. — **Naissances.** — Jeannine Delporte, rue Chanzy, 33. — Gisèle Quasquevoeux rue Thiers, 13. — André Scheepers, rue Henri Ghesquière, 5.

Publications. — Albert Lepers, menuisier et Suzanne Piémont, couionnériste. — Georges Lefebvre, monteur de jacquarts et Marie Marescaux, bobineuse.

Décès. — Zoé Beernaert, Vve Bara, 51 ans, rue Molle-Bossut, 4.

HEM

FRATERNELLE DES ANCIENS COMBATTANTS. — Une permanence sera établie, au siège, Café Boussemart, tous les dimanches de 9 heures à midi pour le règlement des cotisations en 1925. Un nouveau numéro sera appliqué sur chaque carte, ce numéro servira au tirage de la maison des Anciens Combattants Roubaisiens, qui aura lieu au mois de mars prochain. Toutes les cotisations devront être réglées pour le 15 février au plus tard. Les nouvelles adhésions seront également reçues moyennant paiement des cotisations des années 1923, 24 et 25, soit la somme de 6 francs.

FLERS

LA MORTALITE EN 1924. — Les décès se décomposent comme suit : mort-nés, 5 ; décès de 0 à 1 an, 11 ; de 1 à 20 ans, 1 ; de 20 à 40 ans, 9 ; de 40 à 60 ans, 12 ; de plus de 60 ans, 26.

Les causes de ces décès sont : tuberculose de l'appareil respiratoire, 3 ; cancer, 1 ; méningite simple, 1 ; hémorragie et ramollissement du cerveau, 1 ; maladies du cœur, 4 ; bronchite aiguë, 1 ; affectation de l'appareil respiratoire, 3 ; diarrhée, 1 ; hernie, 1 ; cirrhose du foie, 1 ; néphrite aiguë ou chronique, 2 ; debilité congénitale et vices de conformation, 1 ; autres maladies, 8.

TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel-de-Ville
— Téléphone 9-85 —

MENACES DE MORT

Congédié du peignage Fouan, rue de Roubaix, par l'ingénieur de la maison M. Consille Victor, le nommé Wels Georges, âgé de 54 ans, domicilié à Roubaix, quai de Bordeaux, 113, aurait proféré des menaces de mort à l'adresse de cet ingénieur.

Plainte ayant été déposée, M. Maréchal, commissaire de police du 4e arrondissement, a ouvert une enquête.

UN AUTOMOBILISTE PEU DELICAT

Le sieur Galant Daniel, maître-maçon, à Bondues, 70, route Nationale, circulant la nuit avec une automobile non éclairée, a été arrêté par un agent qui lui a relevé une contravention.

Probablement non satisfait, l'automobiliste a reçu le représentant de l'autorité par des outrages. Procès-verbal a été dressé à sa charge.

COMMENCEMENT D'INCENDIE

Mercredi vers 11 heures 10, les pompiers étaient appelés pour un commencement d'incendie qui s'était déclaré à la sacristie de l'église Saint Christophe où le feu s'était communiqué au goudron que travaillait un ouvrier occupé à faire des réparations. A leur arrivée, cet ouvrier avait réussi à éteindre le foyer. Les pompiers n'ont pas eu à intervenir, ceux-ci ont réintégré leur casernement aussitôt. Les dégâts sont insignifiants.

UN FRAUDEUR

Les douaniers de la Marlière ont arrêté et remis aux gendarmes qui l'ont transféré au Parquet, le sieur Ovaere Oscar, 2 5ans, ouvrier peigneur, domicilié à Tourcoing qui tentait d'exporter en Belgique un chien de forte race destiné à faire la fraude.

SANS BRULER BLANÇO BLANCHIT
EVITER LES CONTREFAÇONS 10.271

ACCIDENTS DU TRAVAIL

A la filature de coton de MM. P. et H. Laurent 100 rue de l'Epine, un ouvrier de batteurs, Lorthoir Jean, 25 ans, demeurant à Mouscron, 56 Bois Fichaux, a eu la main droite prise entre un arbre et un pignon. Plaie par écrasement des doigts, amputation de l'index, de l'annulaire et de l'auriculaire. Un mois.

— Chez M. Louis Beuque, constructeur 25 rue du Brun-Pain, un monteur, Luypaert Alfred, 41 ans, 8, rue Saint-Eloi à Mouscron, a reçu un ger sur la figure. Déchirure complète du pavillon de l'oreille droite, 20 jours.

— Chez M. Bourgois Jules, entrepreneur, 165, rue de la Croix-Rouge, un maçon Vandernnippen Eloi, 7 rue du Mont-à-Leux, à Wattrelos est tombé dun échaffaudage et s'est fait une entorse. Un mois.

— A la fabrique de tapis 38, rue de Paris un cardeur, Créteur Cyrille, 62 ans, 11, rue des Ursulines, a eu le bout du pouce gauche pincé entre la poulie et la courroie. Plaie contuse de l'extrémité du pouce gauche avec ablation de l'ongle, 3 semaines.

HABITATIONS POUR MUTUALISTES

Le délégué de l'Union Départementale des Sociétés de Secours Mutuels du Nord, se tiendra à la disposition des mutualistes désireux de se rendre acquéreurs d'une maison, samedi 17 janvier, de 15 à 18 h., à l'Hôtel de Ville, bureau de la Prévoyance. Il possède un terrain sur lequel pourraient être érigées quatre maisons ayant un jardin d'environ 170 mètres carrés, rue pavée, aqueduquée, éclairée et ayant les eaux potables.

AU THEATRE MUNICIPAL

Ce soir jeudi 15 janvier, à 8 heures précises, 13e soirée de gala du jeudi (Tournée Baret) : « Pil ou Face », pièce en 5 actes de L. Verneuil.

Samedi 17 janvier, à 8 heures, « Le Petit Faust », la très amusante opérett en 3 actes et 4 tableaux, ballets, musique de Hervé.

Dimanche 18 janvier, matinée de gala à trois heures, avec le concours de M. Villabella, de l'Opéra-Comique : « Mignon », opéra comique en 3 actes 4 tableaux, musique de A. Thomas. Le soir à 8 h. 30, « Le Petit Faust ».

La location est ouverte pour toutes ces représentations.

REVISION DES LISTES ELECTORALES

Le Maire de Tourcoing donne avis que les tableaux rectificatifs des listes électorales générales sont déposées, à partir de ce jour, au Secrétariat de la Mairie (guichet des élections).

Lesdits tableaux et les listes seront communiqués à tout requérant.

Les réclamations et les demandes en inscription ou en radiation devront être formées dans le délai de vingt jours, à partir d'aujourd'hui, c'est-à-dire jusqu'au 4 février prochain inclusivement.

Durant cette période, le guichet des élections sera ouvert, au Secrétariat, pendant la semaine, de dix heures du matin à midi et de deux heures à six heures du soir, les dimanches de dix heures du matin à midi et le 4 février jusqu'à minuit.

Les intéressés sont priés de se munir de toutes pièces justificatives (livret militaire, certificat d'exemption du service militaire, avis de radiation des listes électorales du dernier domicile, changement de domicile, livret de logeur, décret de naturalisation ou de déclaration de réintégration)

FEDERATION DES AMICALES LAIQUES

Dimanche prochain à 16 heures aura lieu au local de la Fédération 57, rue du Haze, une grande manifestation laïque où des éminents conférenciers traiteront la question si brûlante d'actualité, « Le Problème de la Paix ».

Lucien Le Foyer, ancien député de Paris, qu'on peut appeler l'apôtre de la paix et Horace Thivet, directeur de l'école de la paix ont accepté de prêter leurs concours à cette belle manifestation et nul doute qu'un auditoire nombreux vienne écouter leur appel et leurs puissants arguments en faveur de la paix universelle.

Une partie artistique très intéressante clôturera cette belle séance à laquelle sont spécialement invités le personnel enseignant, les amicalists et tous les parents des élèves de nos écoles.

En prévision de l'affluence, ouverture des portes à 15 h. 30 la première conférence commencera à 16 h. précise.

TOURNOI DE JEU DE BOULES A L'ETAQUE (HIVER 1924-1925)

La Commission a le plaisir d'aviser les intéressés que le tirage au sort des boulotres pour le rendage des huit équipes qui se sont déjà rencontrées à l'attaque le dimanche 28 décembre dernier aura lieu demain vendredi 16 courant à 18 h. 30, au siège, du Tournoi, 19, rue Sainte-Barbe, à Tourcoing.

Elle invite les capitaines des équipes désignées à vouloir bien assister à cette réunion.

AMICALE DE L'ECOLE DE L RUE DES CINQ VOIES. — Réunion le dimanche 18 courant aux heures habituelles. Entraînement aux divers concours : tir, dame, fléchettes.

Voir affiche au Foyer.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES. — Jean Dezyn, rue de la Latte 287. — Michel Bryselbout, rue de Soissons 179.

PUBLICATIONS. — Lucien De Riere, mécanicien à Roubaix et Raymonde Dorémus, sp, rue Cuvier, cour Saint-Jean-Baptiste 19.— Pétrus Muller, boulanger à Oude Pakela et Marie Duyaert, sp. rue Famelart, 22.

DECES. — Henri Filansif, 57 ans, rue Jeanaurès, 157. — Walter Leduc, 2 mois, rue des Girondins, 44. — Delphine Honoré, 90 ans, rue Denaix, 17.

RUBAN BLEU
EGAL AU BEURRE CREME
DEPOT GENERAL
H. GERMAIN 10 Gde Place TOURCOING
R.C. Tourcoing 5590

Pour LILLE, ROUBAIX, TOURCOING, demandez UN ÉCHANTILLON à votre épicier. 3910.

HALLUIN

A L'OLYMPIQUE. — Lundi dernier, au cours de la soirée de famille qui eut lieu dans la salle des Combattants, rue Emile Zola, se fit le tirage de la tombola. Les détenteurs des numéros gagnants

844 931 2492 909 1113 810 2478 988 951 2423 1126 1244 153 2544

peuvent se présenter au « Foyer de la Paix », rue Emile Zola, munis de leur ticket pour retirer leur lot. Passé le délai de huitaine les lots non réclamés resteront la propriété du Club.

BOUSBECQUE

RECENSEMENT DES CHEVAUX ET VEHICULES. — D'après les déclarations faites à la Mairie, le recensement des voitures automobiles a donné les résultats suivants : poids lourds, 10 ; remorques, 6 ; voitures de tourisme, 16 ; motocyclettes, 5.

Celui des chevaux accuse : hongles, 65 ; juments, 37 ; mulets, 17 mâles, 4. Au total 123.

LILLE

AU PARQUET

LE ROI DE LA GODASSE

Le jeune Charles Weiller, 21 ans, ex-marchand de chaussures à Roubaix « Au Roi de la Godasse », arrêté dernièrement, sous l'inculpation d'escroqueries au préjudice de commerçants de Lille, Amiens, Nancy et Strasbourg, a choisi Me Philippe Kah, comme défenseur.

Le prévenu sera interrogé d'ici peu, par M. Rejou, juge d'instruction, chargé de l'information concernant cette affaire.

OLIVIER DIT « LE TIGRE »

Nous disions hier, qu'il y avait 40 jours qu'Olivier, chef des Cagoulards, s'était entendu condamner à la peine capitale et que décision serait prochainement prise concernant son sort.

Il nous revient à cet égard, qu'aucun moyen de cassation n'a été relevé dans son procès.

Il est bon cependant de rappeler que les douze jurés de la Cour d'Assises de Douai, après avoir condamné le Tigre, signèrent immédiatement un recours en grâce en sa faveur.

On s'attend néanmoins, à voir consommer incessamment à la présidence de la République, Me Kah, défenseur du bandit, pour les formalités habituelles du recours en grâce.

Olivier a été autorisé à recevoir, prochainement sa femme et sa fillette.

A L'OMBRE

Ont été écroués hier à la maison d'arrêt de Lille: David Toremand, 20 ans, pour vagabondage, à Lille ; Camille Josse, 16 ans, pour infraction à la loi sur les nomades, à Lille ; Almable Chatrel, pour vagabondage à Lambersart ; le soldat Michel Muller 20 ans, pour vol militaire à Avesnes; le soldat André Siros, 23 ans, pour désertion à Maubeuge ; Marie Duhour, 21 ans, pour vagabondage à Tourcoing ; Louis Potteaux, 30 ans, pour usurpation d'état civil à Annœullin et Ephy Chelemsky, 35 ans, pour usurpation de fonctions à La Madeleine.

AMNISTIE

Le soldat Alfred Lehaire, 23 ans, incarcéré à la maison d'arrêt pour faux et usage de faux et écritures militaires, a été remis en liberté en vertu de la loi d'amnistie.

Il s'agissait d'une permission « truquée ».

Tribunal Correctionnel de Lille

AUDIENCE DU 13 JANVIER

Vol. — Un mois de prison avec sursis à Emile Mahieu, 33 ans, serrurier, 219 bis, rue de l'Alma, à Roubaix, pour vol d'une somme de 100 francs au préjudice de Mme Deltombe, débitante, rue de Roubaix, à Mouvlaux.

AUDIENCE DU 14 JANVIER

Vagabondage. — 10 jours de prison avec sursis à Jules Abraham, 52 ans, sans domicile fixe, arrêté le 9 janvier.

— 10 jours de prison à Arthur Grimonprez, manœuvre, 30 ans, sans domicile fixe, arrêté le 9 courant.

Un expulsé violent. — Edouard Allemand, 26 ans, sujet Suisse, sans profession, ni domicile, sous le coup d'un arrêté d'expulsion, s'est livré à des violences sur les gendarmes qui l'appréhendaient. Coût : 6 mois de prison.

NECROLOGIE

Vous êtes prié d'assister aux Funérailles Civiles du citoyen

Jean-Baptiste DIEUDONNÉ

Dépositaire du « Réveil du Nord » à Carvin

Ancien Conseiller Municipal, Adjoint au Maire

lesquelles auront lieu aujourd'hui jeudi 15 janvier, à 2 h. 30 du soir.

Réunion à la maison mortuaire, 24, rue de Buquoeux.

Les personnes qui, par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

EN BELGIQUE

MENIN

CONFERENCE CONTRADICTOIRE. — Aujourd'hui jeudi, à 7 heures, à la Maison d'uPeuple, aura lieu une conférence contradictoire. M. G. Mariens, sénateur de Courtrai, traitera : « La nouvelle loi sur les pensions de vieillesse »

ETAT-CIVIL. — Naissances. — Vanoverberghe Gilberte, rue Royale, 47. — Bauprez Romaine, Clercken Houthulst. — Plugher André, rue Léopold, 44. — Verschaetse Claire, rue de Bruges, 173. — Vanhoutte Jacqueline, rue de Lille, 134. — Januarius Achille et Alphonse, Place d'Armes, 12. — Van Eeckout Georges, rue de la Prairie, 15.

Publications. — Delle Fernand, maçon et Verfaillie Marthe, tisserande. — Pacco Eugène, ouvrier peintre et David Blanche, bonnetière. — Seynaeve Valère, ouvrier limier, et Vannoorden Marie, ouvrière de fabrique. — Lepoudre Edmond, boulanger et Kimpe Julienne, s.p. — Verbanck Marcel, forgeron et Vandeheede Elva, brodeuse. — Beldhof Maurice, voyageur de commerce et Pille Florida, s.p.

Décès. — Vandecasteele Thomas, 64 ans, rue du Moulin Saint-Jean, 38. — Monteyne Adolphe, 61 ans, rue de la Redoute, 49. — Lesoge Henriette 8 mois, rue de la Commère, 31. — Verstraete Henri, 75 ans, rue Saint-Hilaire, 3.— Hermans Marie, 67 ans, rue d'Ouest, 16. — Vandenberghe Gérard, 6 mois, rue de Bruges.

LE CHOCOLAT CARDON
peut se conserver indéfiniment
IL EST TOUJOURS EXQUIS

Jeux & Education Physique

BASKET-BALL

FEDERATION DES AMICALES DE ROUBAIX

Résultats des matches du dimanche 11 courant : En championnat : Equipe 2e bat Ier Football Club de Roubaix par 3 à 3. Equipe Ier contre Foyer Lillois, match non disputé par suite d'un malentendu sera remis à une date ultérieure).

En match amical. — Equipe 3e bat 3e Amicale du Centre Wattrelos par 14 à 11.

Equ